

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE  
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

**Nombre de conseillers :**

En exercice..... 15

Quorum..... 8

Présents..... 12

Votants..... 15

Excusés..... 0

Procurations..... 3

Date de la convocation : 21/07/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Le 25 juillet 2025 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,  
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,  
Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire****PRESENTS** : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIÉ Allan, DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGIERS Claude, VERGUES Michel, VIDAL Claude.**PROCURATIONS** : Monsieur VIALA Daniel a donné procuration à Madame COBO Rolande, Monsieur VIDAL Didier a donné procuration à Monsieur REFREGIERS Claude, Madame MASSON Aurélie a donné procuration à Monsieur VIDAL Claude.**SECRETARE DE SEANCE** : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.**SEANCE N° 5****DELIBERATION N° 7****BUDGET ANNEXE DE L'EAU :  
DECISION MODIFICATIVE N°2**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le budget primitif 2025 du budget annexe de l'eau,

Au vu des écritures non prévues au budget primitif, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2025 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 131 : Subventions d'équipement reçues		15 000.00 €		
<b>TOTAL D 13 : Subventions d'investissement</b>		<b>15 000.00 €</b>		
D 2158-2360 : Château d'eau Bramafon	15 000.00 €			
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>15 000.00 €</b>			
<b>Total</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>		
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- **D'AUTORISER** la décision modificative présentée par Monsieur le Maire*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits**Ont signé*Le secrétaire de séance  
Jean-Luc DRIGOUT

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le ..... 29 JUIL. 2025
- par publication sur le site internet [www.saintjeandubruel.fr](http://www.saintjeandubruel.fr) le ..... 29 JUIL. 2025

Le Maire  
Claude VIDAL

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.

